# Les comparaisons : autres formes irrégulières

## Rappel

Le comparatif de supériorité de l'adjectif « bon » est « meilleur »  :

- Le café est bon . Le café est *meilleur que* le thé.

Le comparatif de supériorité de l'adverbe « bien » est « mieux » :

- Pierre travaille bien.  Pierre travaille *mieux que* Paul.

## Construction

Deux autres adjectifs peuvent avoir, selon le contexte,  un comparatif irrégulier.

*1°) Comparaisons basées sur « petit »*

En relation avec l'adjectif « petit » on peut utiliser le comparatif de supériorité « plus petit que » ou la forme irrégulière « moindre que »

On utilise « plus petit que » dans un sens concret :

- Pierre est plus petit que Paul.

On utilise « moindre que » dans un sens abstrait :

- Cette question a une urgence moindre que celle-ci.

*2°) Comparaisons basées sur « mauvais »*

En relation avec l'adjectif « mauvais » on peut utiliser le comparatif de supériorité « plus mauvais que » ou la forme irrégulière « pire que »

On utilise « plus mauvais que » pour une simple comparaison :

- Ce café est *plus mauvais* que celui-ci.

On utilise « pire que » pour insister :

- Ce café est *pire que* l'autre.

# Autre cas

Pour faire une comparaison sur l'adverbe « beaucoup », on peut utiliser la forme « plus que », ou « davantage que »

Pierre travaille beaucoup

Pierre travaille *plus que* Paul

Pierre travaille *davantage que* Paul.

From:
https://tools.e-exercises.com/ - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
**https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:construction_phrase:phrase_complexe:comparaison:formes_irregulieres**

Last update: **2023/02/14 14:32**